

Tous les trois jours, Une femme succombe sous les coups de son compagnon. Tortures, humiliations, cruauté, malgré la peur, certaines osent parler

PHOTOS LIZZIE SADIN

Son corps recroquevillé parmi les cartons porte encore les stigmates de la peur. Cette cave fut l'un des lieux du martyre de Jeanne\*. Régis\*, son compagnon, l'y enfermait régulièrement. Pas un jour sans qu'il ne la dénigre, l'insulte. La frappe aussi. Souvent sans raison. Comme près d'une femme sur dix en France, Jeanne, 60 ans, a connu l'enfer des violences conjugales. Comme beaucoup de ces victimes, elle a longtemps caché son calvaire. Un jour enfin, elle ose porter plainte. Aujourd'hui, elle brise le silence. Une proposition de loi a été adoptée par l'Assemblée le 25 février dernier, créant notamment une « ordonnance de protection des victimes ». Un texte voté à l'unanimité. L'espoir de permettre aux femmes, les victimes, de témoigner à visage découvert, sans honte. Et surtout de faire reculer la violence de façon significative.

#### Prisonnière

*Jeanne montre à l'une des policières chargées de l'enquête la cave dans laquelle son compagnon la faisait fréquemment descendre quand il ne voulait plus voir sa « sale gueule ». Il bloquait la porte avec un escabeau pour l'empêcher de sortir. Elle pouvait rester là une demi-heure.*

# VIOLENCE CONJUGALE L'OMERTA



# JEANNE ENCAISSE, S'ADAPTE, SE PRIVE, OBÉIT, S'EFFACE. PLUS ELLE SE PLIE À SES DÉSIRES, PLUS LA TYRANNIE AUGMENTE

PAR FLORE OLIVE

« **L**à, dit-elle en désignant une porte, c'était son bureau. Il avait collé une affiche "Danger, défense d'entrer". » Je n'avais pas le droit d'y pénétrer sans lui. » Dos voûté, petite et menue, Jeanne\* parvient à sourire, mais son visage ne s'égaie pas. Elle a la voix éraillée, de jolis yeux bleus, très las. Son regard n'est pas si triste. Elle l'avoue : elle ne parvient pas encore « à pleurer de tout ça ». Elle m'entraîne, laisse filer en volutes la fumée de sa cigarette roulée. Visite guidée, d'une pièce à l'autre. Les murs, le sol, les meubles portent les traces de sa souffrance. Des souvenirs s'y accrochent, de fracas, de fureur, de terreurs. Ici, la porte des toilettes, cassée. Là, une vitrine brisée, une étagère fendue, une nappe et un mur brûlés. La cave où il l'a enfermée. Il y a aussi les chaises « tout de broc », parce qu'il aimait les soulever et les laisser retomber. L'évier, contre lequel il a coincé Jeanne avant de la bâillonner jusqu'à l'étouffer. Les croquettes du chat qu'il s'amusait à lui verser sur la tête. La cheminée au bord de laquelle il l'obligeait à s'asseoir sans bouger, pendant qu'il se vautrait sur le canapé. Jeanne a acheté cette maison, il y a trois ans, parce que Régis\* disait qu'ils y seraient mieux que dans leur appartement d'une ville normande. Avec un jardin. « La pre-

## ELLE AURAIT PU PARLER À SA SŒUR QUI L'A TOUJOURS SOUTENUE, MAIS LA HONTE L'EN A EMPÊCHÉE

mière année, on avait des fleurs et il s'en est bien occupé. » A l'époque, ils vivent ensemble depuis cinq ans. Jeanne a rencontré Régis en 2001, dans la brasserie où elle déjeunait. Régis y est tous les midis. Il a 37 ans ; elle, 51. Il est célibataire. Décorateur en remplacement sur un poste. Elle est veuve, seule depuis douze ans. Secrétaire dans un cabinet d'avocats, elle gagne bien sa vie. « J'avais des biens immobiliers, maintenant j'ai un dossier de surendettement », soupire-t-elle. Ils se lient d'amitié et, dès la fin de son remplacement, Régis s'installe chez elle. Il ne retravaillera plus. Il boit trop. Jeanne met ses comportements excessifs sur le compte de l'alcool. Quand il a des crises de colère, il la protège en lui demandant de s'éloigner. Elle attend que ça passe. Et la vie continue. Elle veut lui faire plaisir, l'emmène au restaurant, lui achète « des tas de choses ». L'argent s'envole. Elle lui présente ses amis, mais personne ne trouve grâce à ses yeux. Jeanne se coupe du monde. Le processus destructeur est enclenché. Les humiliations se multiplient. Les coups, aussi. Mais Jeanne ne voit que sa

souffrance à lui. La détresse de Régis la happe, l'emporte. « Je me niais, je ne pensais plus à moi », dit-elle. Alors, elle encaisse, obéit, s'efface, se tisse une vie de renoncements et d'interdictions. Plus elle se plie à ses désirs, plus la tyrannie augmente. A la fin de l'année dernière, « c'est devenu l'horreur ». Régis la prive de ses clés dès qu'elle rentre, pour qu'elle ne puisse plus ressortir. Fixe un cadenas à la porte du jardin. Planque sous son oreiller les téléphones et les télécommandes. « Il me disait que j'étais une Marie souillon, une truie, une pouffiasse, que j'étais sale, que je n'entretenais pas la maison. Je passais mon temps à nettoyer et lui à cracher et à uriner derrière moi. Il prenait tout ce qui était à portée de main pour le casser. Je devais le servir. Il m'appelait trente fois par minute pour me demander quelque chose. Quand je me levais, il me bloquait le passage. C'était son jeu favori. Ensuite, je ne devais plus bouger jusqu'à ce qu'il l'ordonne. Même pour aller aux toilettes, il me fallait sa permission. Il passait des journées à rire, à faire des jeux de mots, des proverbes et des dictons. Si je ne les connaissais pas, c'était : "Tu te fous de ma gueule ? Tu veux un taquet ? T'as pas d'humour, t'es une bougie." Il était jaloux et m'accusait d'avoir un "julot casse-croûte". Même quand je faisais des courses, seule, je l'entendais m'appeler dans le magasin. » Tout ce qui procure un peu de plaisir à Jeanne, Régis le détruit. Il broie les cigarettes qu'elle a minutieusement roulées, verse de l'eau dans son pot à tabac, explose sa cafetière parce qu'il sait combien elle aime le café. Jette ses mégots dans sa tasse encore chaude. Et quand il tombe parce qu'il a trop bu, c'est parce qu'elle lui a « acheté des chaussures qui glissent ».

« Les blessures morales sont encore plus dures que les coups, qui s'estompent. Celles-là restent, dit Jeanne. C'était tellement devenu une habitude qu'il me parle pire qu'aux chiens, même devant les gens, que je n'y faisais plus attention. » Son seul refuge, son « petit monde » : une pièce, au sous-sol, où elle garde sa collection de timbres. L'escalier, trop raide, dissuade Régis d'y descendre. Ses seuls moments de répit sont quand il dort. Alors, elle en profite. Elle-même ne dort plus, prenant sur ses heures de sommeil pour avoir un peu de temps de vie. L'oreille tendue. La peur au ventre, Jeanne a appris à se déplacer sans troubler le silence de la nuit. « Vous avez vu ? On ne m'entend pas quand je bouge », sourit-elle.

Jeanne dit n'avoir jamais ressenti de culpabilité. Ne pas s'être sentie « responsable de tout ça ». Elle aurait pu parler à sa sœur, qui l'a toujours soutenue,



mais la honte l'en a empêchée. Chaque jour, elle espère qu'il parte, qu'une chute le force à l'hospitalisation. Parce que cette maison est la sienne, qu'elle ne veut pas abandonner ses chats chéris, ses « amours », elle n'en bougera pas. Malgré ce qu'elle endure, Jeanne a encore des scrupules. « De la pitié, un manque de courage », dit-elle. Elle n'arrive pas à le mettre dehors « parce qu'il n'aura nulle part où aller ». Elle pense avoir tout subi, mais Régis instaure une nouvelle terreur : alors qu'ils n'ont aucune relation intime et qu'il ne l'a jamais violentée sur ce plan, il se met, chaque soir, à la « dépouiller » de ce qu'elle porte. Pas assez sexy. « Il m'a laissé entrevoir les sévices qu'il pouvait m'infliger de ce point de vue. Là, j'ai eu très peur. J'ai compris qu'il fallait réagir, que ma peau était en jeu. La peur a tout déclenché. » C'était il y a moins de deux semaines, un vendredi. Régis a bu toute la nuit et toute la journée. Jeanne a la tête qui bourdonne. Elle lui demande la permission d'aller à la pharmacie, espérant qu'il la laissera sortir seule. Il l'accompagne. Elle profite des quelques minutes où le pharmacien lui prend la tension pour, sans rien dire, lui faire comprendre sa détresse. Quelques minutes pour faire basculer une vie, sortir de l'enfer. L'homme appelle la police. Le lendemain, Régis est hospitalisé en placement d'office. Et Jeanne porte plainte. Les mots de son bourreau résonnent encore dans sa tête : « Si, un jour, je suis enfermé à cause de toi, je te crèverai », disait-il. Cette fois, au lieu de la paralyser, la peur l'a libérée. Aujourd'hui, des détails lui font soupçonner que Régis n'excluait pas de « se débarrasser » d'elle. Finalement, Jeanne aura su lui échapper. Au moins physiquement. « Parce que, dans la vie courante, plein de choses vont me le rappeler. Je sais que la panique me saisira à l'improviste, pour un éclat de voix, un geste brusque. Je vais rester longtemps sous son emprise. » ■

\* Les prénoms ont été changés.

Violences conjugales info, Tél. : 39 19.

## Descente en enfer

Dans sa cuisine, elle ouvre la porte de l'escalier raide qui mène à la cave. Parfois elle y descendait d'elle-même de peur que Régis ne l'y pousse trop violemment.

## Sans limites

Devant les officiers de police judiciaire, Jeanne tient le tisonnier avec lequel son compagnon menaçait de la frapper. Il avait même pensé à enrouler l'instrument d'un chiffon pour ne pas laisser de traces.



## La violence psychologique enfin reconnue comme un délit

Dans son rapport intitulé « Lutte contre les violences faites aux femmes : la France doit mieux faire », Amnesty international constate que la brutalité conjugale ne diminue pas. En 2008, 156 femmes sont décédées, victimes de leur conjoint ou ex-conjoint. Déclarée « grande cause nationale 2010 » par le Premier ministre, la violence à l'encontre des femmes a fait l'objet d'une proposition de loi, examinée le 25 février dernier à l'Assemblée. Ce texte prévoit notamment de reconnaître la violence psychologique au sein du couple comme un délit inscrit au Code pénal. « C'est une avancée gigantesque », explique Marie Moinard, ancienne femme battue et éditrice d'« En chemin elle rencontre... », une bande dessinée sur le sujet. « La douleur physique est palpable : on sait où elle commence et où elle s'arrête, alors que la douleur morale ne s'arrête jamais : elle atteint l'identité. On est tellement dévalorisé que ça pousse au suicide. Moi, je ne pouvais plus sortir de chez moi sans avoir un début de malaise. Alors que je ne subissais plus les coups, cette violence continuait. »

Informations : [www.amnesty.fr/femmes](http://www.amnesty.fr/femmes)

« En chemin elle rencontre... », éd. Des ronds dans l'O.